

LO NAJAGÒL NOVÈL



ÉDITO
L'ADRESSAGE
LES DRONES
MARCHÉ ARTISANAL
MAISON DU GOUVERNEUR
LA GALLERY, ART & PHOTOGRAPHIES
LES LIEUX PUBLICS
TOUR DE FRANCE FÉMININ À NAJAC
TRAVAUX AUX ARCHIVES
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

COMMUNE DE NAJAC

Bulletin municipal - juillet 2023 - N°10



EDITO : VERS UNE BELLE SAISON 2023

L'arrivée du printemps et des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité et des moments festifs.

La saison touristique a commencé le 1er Avril avec le salon du goût qui a toujours autant de succès et qui a été marqué cette année par la venue d'une délégation luxembourgeoise en présence du bourgmestre de Schengen et d'un stand dédié à leur spécialité «le crémant» que nous avons pu déguster.

Le guide vert michelin a attribué 2 étoiles à Najac. Une belle reconnaissance pour le village. Seulement deux sites en aveyron ont été retenus pour cette distinction «ça vaut le détour».

La nuit des musées a été marquée par la pièce de théâtre jouée par des acteurs amateurs najacois «le nouveau gouverneur» les 2 représentations ont attirées une centaine de personnes à chaque fois.

Il ne se passe pas une semaine sans que journalistes ou influenceurs invités par l'office de tourisme ne parlent de NAJAC. Le train à 1€ tous les premiers WE du mois sur toute l'occitanie déployé par la région attire de plus en plus de touristes, notamment des toulousains qui viennent visiter et consommer dans le village.

L'office de tourisme constate une augmentation de visiteurs en ce début de saison.

L'été arrive événements et animations seront encore très nombreux cette année 2023.

Je souhaite une bonne saison à tous et beaucoup de visiteurs et de touristes.



Suzanne Délérès
2e adjointe

A L'ÉCOLE, ON SE RÉGALE

Cette année, nous avons travaillé sur l'alimentation dans le cadre du label éco-école. Nous avons participé à différentes actions tout au long de l'année. Nous avons commencé l'année scolaire par la découverte d'un spectacle intitulé « Le palais des 5 sens » qui nous a fait voyager dans l'univers du goût. Quelques semaines plus tard, du 10 au 14 octobre, nous avons participé à la semaine du goût avec la collaboration de Maïté. Elle nous a fait découvrir des aliments de différentes époques comme par exemple, le cochon grillé à la broche des Gaulois. Au mois d'octobre, nous avons cueilli des pommes et les avons pressées au local de l'association Terre Paysanne. En décembre, nous avons dessiné sur des cartes de vœux pour les vendre au marché de Noël sur le stand du Conseil des Jeunes au profit d'Action contre la faim.

Le 16 décembre, nous avons présenté un spectacle sur l'alimentation à nos parents pendant que le Secours populaire récoltait des denrées alimentaires.

Au mois de mars, une intervenante du musée de Salles-la-Source est venue à l'école nous expliquer les étapes de germination du blé. Pour faire suite à cette animation, nous sommes allés chez Jane et Robin pour fabriquer du pain. Au mois d'avril, nous sommes allés visiter l'atelier du chocolatier Benjamin puis il est venu à l'école pour confectionner avec nous des chocolats.



Pour clôturer l'année sur le thème de l'alimentation, nous avons préparé un apéritif dinatoire pour nos parents. Toute la journée, nous avons cuisiné avec l'aide de Maïté et de parents.

Pendant cette année délicieuse, nos papilles se sont régalingées et nous avons trouvé la recette qui nous a conduits une nouvelle fois vers l'or du label éco-école. A l'année prochaine, pour de nouvelles aventures, cette fois au fil de l'eau... En parlant d'eau, l'année s'est bien terminée avec 8 séances à la piscine municipale !

Pour faire face à la hausse des coûts des matières premières, les repas à la cantine seront au tarif de 3 euros à partir de la rentrée de septembre. La qualité est toujours là, avec les poulets bio de Gilles, le porc de Maryline et Etienne du Py, le veau ou bœuf du GAEC Lafon, les laitages bio de la ferme Cœur de Vache, divers produits du magasin de producteurs «Aux prés d'ici», et des nouveautés à la rentrée.

SERVICES DE COVOITURAGE LOCAL

Depuis bientôt 2 ans, un groupe WhatsApp réunit plusieurs dizaines d'habitants.es de Najac et des environs. Que l'on propose ou recherche un trajet, le fonctionnement est très simple : on l'annonce sur le groupe WhatsApp. Si une personne peut répondre à mon besoin ou est intéressée par ma proposition, elle me contacte directement. Idem, si c'est moi qui suis intéressé.e par un trajet proposé.

Pas d'inquiétude à avoir, le groupe n'est pas inondé de messages et vous pouvez le quitter à tout moment. Pour le rejoindre, un texto au 06 10 84 94 06 ou 06 86 54 74 94 en précisant vouloir rejoindre le groupe CoVoiturage.

Pour ceux qui n'ont pas d'accès à internet ou pas de smartphone un service téléphonique est proposé. Tous les jours de 14h à 18h, vous pouvez appeler Magali Broussard au 06 95 56 04 00 qui prendra note de votre proposition ou demande. En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à laisser un message avec toutes les informations nécessaires pour être rappelé.e : nom ; téléphone ; proposition ou recherche de trajet, lieu, jour et horaire de départ et de retour éventuel. Elle vous rappellera au plus vite.

UNE NOUVELLE BOUTIQUE POUR L'ESCALE CRÉATIVE

Marina nous accueille dans cet espace lumineux dont elle est propriétaire, 2 rue du Bourguet. Après plusieurs mois de travaux, ce lieu initialement prévu pour accueillir, à l'année, son atelier/boutique de vannerie, va, durant les deux mois d'été, élargir son activité de commerce.

Les 3 artisanes de L'Escale Créative, boutique jusqu'alors située sous les arcades, viennent compléter les vanneries de Marina et partager son espace :

Meloumoi pour des bijoux en laiton

Oriane avec des créations de prêt à porter, du fait main en modèle unique, des tissus imprimés en France

Maud Zarella pour la maroquinerie.



Marina reprendra à la rentrée de septembre son atelier/boutique de vannerie, qui s'inscrit dans un projet global de plantation, de culture, de transformation et de vente.

Son projet de production locale a, jusqu'alors, été retardé par la sécheresse.

Elle replantera son osier plus proche de la rivière avec un système d'irrigation et de paillage plus performant.

La nouvelle « Escale Créative » sera ouverte de 10h à 19h tous les jours de la période estivale, ainsi que les vendredis soirs de marchés nocturnes d'artisanat

MARCHÉ ARTISANAL DE LA RUE DU BOURGUET



C'est tout nouveau, ça vient de sortir ! Lancement du marché d'artisanat d'art

Ce marché se déroulera les vendredis soirs à partir de 18h00, les 21 juillet, 4 août et 18 août tout le long de la rue du bourguet. Entre 15 et 20 stands de créateurs, bijoux, céramiques, textiles, broderies, vestimentaires, vannerie, bougies etc... seront présents.

A l'écoute des habitants et commerçants du Barriou et de la rue du Bourguet sur le manque d'animation dans le bas du village, et pour soutenir l'artisanat local, l'équipe municipale a eu la volonté de créer ce marché des artisans dans la rue du bourguet.

D'une part, la difficulté de louer des commerces dans ce quartier et d'autre part pour soutenir aussi les artisans locaux qui espèrent pouvoir travailler à la fin du séjour des visiteurs.

Ces marchés seront également accompagnés d'une animation musicale pour créer un moment festif et convivial. Les commerçants seront, bien entendu, ouverts ce soir-là pour vous accueillir dans leurs boutiques et leurs restaurants.

Bonne chance et longue vie à ce marché d'artisanat d'art.

Les abords de la maison du gouverneur : un nouveau chapitre

L'histoire de la Maison du Gouverneur commencée au XIII^e siècle s'ouvre aujourd'hui sur un nouveau chapitre celle de l'aménagement de ses abords par une œuvre d'art contemporain.

À la suite de la commande publique initiée par les élus de Najac en 2018, Didier Trénet, artiste bourguignon a redessiné et imaginé ce nouvel espace public dédié aux habitants et aux visiteurs de passage. Une première inauguration le 16 juin pour donner la primeur aux habitants a permis à l'artiste d'expliquer sa démarche avant celle du 17 plus « officielle »

À travers les vestiges d'une ancienne ruine, empruntez un escalier menant à une place, propice à un pique-nique, une pause lecture, ou écouter de la musique, puis cheminez jusqu'à la ruelle des comtes d'Armagnac ou de la rue Basse. Surplombant la place, découvrez la **Langue de Najac**, lame en bronze de 6 mètres de haut, langue de l'ogre Gargantua (personnage mythique les plus populaires dans les régions françaises et occitanes. Rabelais en fit un de ses héros au XVI^e siècle. La taille extraordinaire de Gargantua permet le récit de situations pour le moins étonnantes comme celle où l'ogre ayant faim et soif acheta à un charretier sur le Pont de la Frégère à Najac tout son chargement, le mangea et bu tout l'Aveyron ! En face sous un tilleul et entouré de plantes aromatiques faisant le lien avec la gastronomie « gargantuesque » najacoise, le « **Siège de l'éternité à venir** » invite le spectateur acteur de cet espace à découvrir un nouveau panorama vers la Forteresse et se questionner sur le pouvoir aujourd'hui qui trône fièrement symbole d'éternité ou symbole d'un pouvoir déchu se dissipant en fumée légère et subtile, éphémère comme de l'éther ?



Saviez-vous qu'à l'époque médiévale se trouvait ici une place, la plaça Del Albar, dont les limites aujourd'hui disparues, était bordée de maisons possédant des auges à cochon et avoisinant deux mazels (anciennes boucheries) qui ont sans doute participé à la réputation du jambon de Najac ?

L'exposition permanente vous permet de découvrir les richesses patrimoniales du Pays d'art et d'histoire des Bastides du Rouergue et son exposition temporaire l'Envers des images.

Nouveau parcours à tester : des jeux pour toucher, sentir, observer, s'amuser et partager dédiés au jeune public. Ces espaces, dédiés aux petits, leur permettent de découvrir le patrimoine tout en s'amusant et de répondre à leur curiosité !

Ateliers en famille les mardis, mercredis et jeudis à 14h30 : vitraux, art contemporain, Najac au 20^e siècle et apprentis archéologues sont au programme pour ravir petits et grands !

Tous les matins à 10h30 visite guidée pour découvrir en détail l'histoire de la Maison du Gouverneur. Les vendredis à 18h30 conférences sur des thématiques patrimoniales variés.

Mercredi 2 août un invité déambulera dans la Maison, revenu du passé, il vous racontera quelques anecdotes. Lors de la fête de Saint-Barthélemy des extraits de films et de collectages retraçant la traditionnelle fête de la fouace : le bal, le cortège, la fanfare, la découpe de la fouace, le tustet ... tout y est !

« Gargantuans, un jorn, aviá pas manjat dempèi sai pas quantes de jorns e aviá tament talent que se passejava sus la rota, passèt un òme que menava una carrada de boïssons.

L'aprophèt e li di(gu)èt : « Fariá plan mon afar ! »

Li di(gu)èt : « Cossí ? Ieu n'ai besonh per far una fornada de pan.

– Mès non, ieu la te cròmpi. »

Alèra Gargantuans i cròmpa la carrada e aviá tament de talent que engolèt la carrada de boïssons d'un sol còp, coma aquò. Se trobava sul pont de La Fregièira, aval, mès aviá un set ! Aquela carrada de boïssons èra tament seca...

Di(gu)èt : « Ara me cal anar beure. »

E ben escotatz... Anèt a l'avairon e, de tant qu'aviá set, tampèt l'avairon de rajar ! Per vos dire cossí aviá set... »

« Gargantua, un jour, n'avait pas mangé depuis je ne sais combien de jours et il avait tellement faim qu'il se promenait sur la route, un homme passa qui conduisait une charretée de buissons.

Il l'approcha et il lui dit : « Ça ferait bien mon affaire ! »

Il lui dit : « Comment ? Moi j'en ai besoin pour faire une fournée de pain.

– Mais non, moi je te l'achète. »

Alors Gargantua lui achète la charretée et il avait tellement faim qu'il avala la charretée de buissons d'un seul coup, comme ça., Il se trouvait sur le pont de la Frégère, là-bas, mais il avait une soif ! Cette charretée de buissons était tellement sèche... Il dit : « Maintenant il me faut aller boire. » Eh bien écoutez... Il alla à l'Aveyron et, tant il avait soif, il arrêta l'Aveyron ! Pour vous dire comment il avait soif... »

Conté par Michel Marty (Najac, Institut Occitan d'Aveyron)

UN NOUVEAU LIEU D'ART À NAJAC : LA GALLERY

Depuis le début du mois de juillet la bastide de Najac accueille, au 11 place du faubourg, une galerie d'art. Créée par Yannick Gauchy, cette grande pièce à la fois intime et spacieuse a été superbement aménagée. Yannick a contracté, très tôt, la passion de l'art en général et de la photo en particulier. C'est la découverte d'un appareil Fujica oublié dans un autocar de son père, Jacques, qui a tout déclenché. Après de solides études à l'Ecole de Photographie de Toulouse il se décide de "monter" à Paris pour y conduire une carrière de photographe, puis directeur de la photo auprès d'une agence photo spécialisée dans le voyage. Pendant 18 ans, il collabore avec le monde de la presse, de la pub, de l'édition et il gère une équipe de 100 photographes. L'envie de voir grandir ses trois enfants, de 6, 10 et 11 ans, dans un environnement préservé le ramène en 2018 dans la commune du Bas-Ségala où il se forme au métier du webdesign et occupe la fonction de photographe pendant 18 mois à Villefranche de Rouergue.



Sa rencontre avec Anne Turlais artiste peintre de renom installée à Cabrerets dans le Lot,, va persuader notre bientôt quinquagénaire d'ouvrir une galerie sous les couverts de Najac afin d'y exposer ses œuvres. Des peintures abstraites ou figuratives aux influences oniriques, s'inspirant de la nature dans des formats généreux.

Yannick ambitionne également de développer d'autres activités. La photographie d'identité, la photographie d'Art (portrait, mariage, scolaire, corporate) et la vente de cartes postales tirées de l'œuvre d'Anne Turlais mais également des cartes illustrant les beautés de notre bastide et de son environnement. Enfin Yannick caresse l'espoir de faire éclore une résidence d'artistes à Najac." Souhaitons une pleine réussite à Yannick et que vive l'art en bastide.

Juillet Août : Ouvert tous les jours de 10h à 19h. lagallery.najac@gmail.com Tel : 06 61 88 34 74

536 RUE DU BONHEUR PEUT-ÊTRE VOTRE NOUVELLE ADRESSE

L'adressage consiste à donner un nom à toutes les voies et un numéro à chacune des habitations de la commune.

Les enjeux relatifs à l'adressage sont nombreux : permettre l'intervention rapide des services d'urgence, garantir l'acheminement des courriers et des colis, optimiser la collecte des déchets ou le recouvrement de l'impôt, assurer la navigation GPS.

Tous les axes routiers : routes départementales, voies communales, tous les chemins ou impasses conduisant à des habitations porteront un nom unique sur la commune. Ainsi, chaque habitation, commerce, lieu public sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et son positionnement dans cette voie.

Dans le bourg où les rues sont nommées et numérotées il n'y aura pas de changement. En dehors du village la numérotation de chaque bâtiment sera « métrique », c'est-à-dire calculée en fonction de la distance entre le début de la voie et l'entrée de l'habitation concernée.

Un lourd travail de préparation est engagé par les élus avec le SMICA, nous reviendrons vers vous pour les ajustements nécessaires, vous informerons en amont du déploiement du dispositif qui fera également l'objet d'un examen en conseil municipal.

PRODUCTION D'ELECTRICITÉ SOLAIRE SUR LA SALLE OMNISPORTS

Comme vous le savez la commune a signé en novembre 2021 une convention avec ENERCOA pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur salle Omnisports de la zone du Puech. L'installation, l'entretien sont à la charge d'ENERCOA qui, pour une durée de 25 ans encaisse les recettes de revente d'électricité et s'acquitte d'un loyer à la commune pour l'occupation de la toiture.

Sur environ 500 m² Mécojit (Capdenac) a posé 270 panneaux photovoltaïques et a terminé l'installation début avril 2023. Le Consuel l'a validée le 17 avril 2023. La mise en service par les services d'Enedis a été opérée le mardi 27 juin 2023.

A présent la centrale photovoltaïque produit de l'énergie renouvelable, de l'électricité solaire.

DRONES : ENTRE QUÊTE DE BELLES IMAGES ET RÉGLEMENTATION

Suite aux diverses plaintes reçues en Mairie concernant le survol de Najac par des drones de loisir, il nous a semblé important de rappeler les bons usages et la réglementation en la matière.

Déjà attrayant de par ses ruelles, notre village l'est également vu du ciel ! Ainsi, depuis quelques années, on voit se multiplier les drones, au-dessus de Najac. Or, les propriétaires de ces nouveaux engins volants pilotés à distance, se doivent de respecter une réglementation qu'ils ignorent parfois ou omettent sciemment.

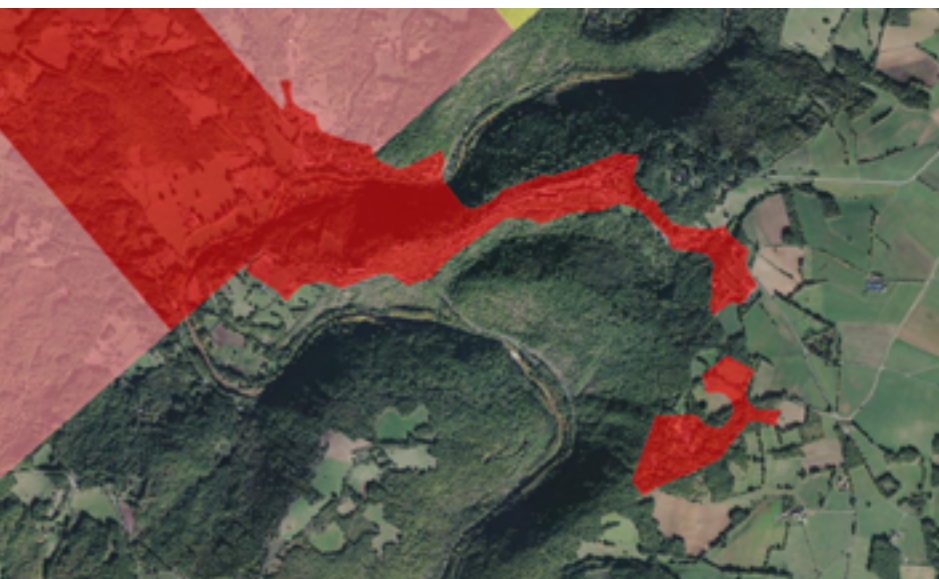


La réglementation varie selon les pays, mais en général, certaines règles communes s'appliquent à l'utilisation des drones, notamment :

1. **Limite de hauteur** : les télépilotes doivent respecter les limites de hauteur définies par la réglementation locale. A Najac, la hauteur maximale de vol est limitée à 120 mètres en zone libre, pouvant être réduite à zéro à l'approche de zones interdites;

2. **Évitement des zones interdites** : il est important de connaître et respecter ces zones pour éviter tout incident potentiel. Exemples de zones interdites: le village, le VVF du Puech Moutonnier, le stade de foot, le pont St Blaise, le lieu-dit "La Rivière", etc.

3. **Respect de la vie privée** : les drones ne doivent pas violer la vie privée d'autrui. Cela signifie qu'ils doivent éviter de survoler des propriétés privées sans autorisation, même en zone libre!



4. **Respect des règles de sécurité** : tout drone doit être piloté de manière responsable et en respectant les règles de sécurité. Ce qui inclut la vérification de l'état du drone avant chaque vol, l'évitement des foules et des zones à risque.

La carte des zones de restrictions pour les drones de loisir en France métropolitaine est consultable sur le géoportail en ligne. C'est une carte interactive, sur laquelle il est possible d'activer la géolocalisation pour que la carte se centre sur la position recherchée.

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme>

Tout contrevenant à la réglementation s'expose à de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à des peines de prison ! Mais nous comptons avant tout sur la responsabilité de chacun pour comprendre que les vols de drones peuvent être gênants pour les habitants, ce pour plusieurs raisons:

1. La sensation de violation de la vie privée et de l'intimité peut causer une gêne considérable aux habitants. D'autant que pour la plupart des résidents (permanents ou occasionnels), Najac est un village où on cherche la tranquillité et/ou la détente.

2. Les drones mal contrôlés ou utilisés de manière irresponsable peuvent représenter un risque pour la sécurité des habitants. En survolant des zones peuplées, des foules (marchés nocturnes, fête du village...) ou des espaces restreints, ils peuvent provoquer des accidents ou des blessures en cas de chute ou de collision.

3. Les drones émettent un bruit constant qui peut être intense en fonction de la taille de l'appareil. Lorsqu'ils survolent les quartiers résidentiels, leur bruit peut être très perturbant pour les habitants, en particulier lorsqu'il se produit de manière répétée ou prolongée.

Il est donc essentiel de respecter les règles et réglementations en vigueur concernant l'utilisation des drones, ainsi que de faire preuve de considération envers les habitants et leur droit à la vie privée, à la sécurité et à la tranquillité.

Sources: <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/drone-regles-pilotage-respecter>

LIEUX PUBLICS : NOTRE ESPACE COMMUN, NOTRE AFFAIRE À TOUS !

Les espaces publics sont des lieux accessibles à tous, gratuitement. Il s'agit de voies, places, jardins, parkings, ou encore toilettes... Ils ont vocation à répondre aux besoins des résidents et des visiteurs occasionnels et jouent un rôle fondamental pour les habitants et usagers car ils permettent de se déplacer, se retrouver, se divertir, faire une pause, pique-niquer.

Des aménagements récents ont été faits dans l'objectif d'améliorer ces espaces : chaîne amovible à l'entrée de l'esplanade pour en finir avec les barrières en acier, installation de tables et bancs en différents endroits, tonnelle dans la dent creuse, fleurissement provisoire en bacs et permanent avec des plantations de vivaces, ...

D'autres vont être mis en œuvre prochainement, comme l'installation de jeux prévue en 3 endroits du village (esplanade, dent creuse et placette devant le parking de l'Eglise). Les permis étant acceptés, l'installateur doit maintenant agir, on l'espère cet automne. D'autres sont encore à l'étude, comme la végétalisation du bourg ou l'aménagement de parkings.

Les agents sont mobilisés toute l'année pour entretenir ces espaces, avec un pic d'activité l'été pour les espaces verts et tout le reste, dû à la fréquentation touristique et aux nombreuses animations : ils désherbent, coupent, nettoient, vident les poubelles, etc. Pour que ces lieux restent agréables, il est indispensable aussi que les visiteurs adoptent des pratiques respectueuses. Des poubelles sont à disposition, ainsi que des sachets pour les déjections canines. Les propriétaires de chiens sont vivement invités à les utiliser par respect pour les promeneurs et les agents.

Pour finir les fumeurs ne doivent pas oublier que leurs mégots participent fortement et longuement à la pollution et que les jeter dans grilles du pluvial est un acte irresponsable.

Nous savons pouvoir compter sur le civisme et l'attention de tous pour que notre village demeure propre et accueillant.



LE 27 JUILLET LE TOUR DE FRANCE FÉMININ PASSE À NAJAC

Organisons-nous ! Le 27 juillet, le tour de France féminin traversera notre commune lors de l'étape Onet le Château – Albi.

De 8 heures à 16 heures notre village sera impacté par trois phases successives ponctuant cette journée :

Le matin, l'organisateur prévoit une « course bis » Najac-Albi en parallèle avec une trentaine de VIP dont le départ se fera de Najac. Pour cela la place du Sol Del Barry sera interdite au stationnement de 8h à 11h30.

De 14h20 à 14h30 la caravane stationnera devant les arcades et sur toute la place du Faubourg (en pleine rue).



Attention : **dès 14h00 jusqu'à 17h00 les routes seront fermées** afin d'assurer le passage de la course sur le circuit suivant : entrée depuis La Fouillade (D39), traversée du village par Coustoune et Avenue de la Gare, Pont de la Frégère, Roc du Pont, Promenade de la Rivière, puis D 594 direction Laguëpie.

Les dispositifs de sécurité seront mis en place, prenez vos dispositions pour les déplacements en tenant compte de cette fermeture des routes. Anticipez et venez rejoindre la caravane dès 14h20 le long des arcades, des cadeaux vous attendent. Une belle journée en perspective !

TRAVAIL DE TRI ET D'INVENTAIRE DANS LES ARCHIVES COMMUNALES

Dans le Najagòl Novèl de janvier 2023 nous annonçons l'intervention d'un archiviste du CDG12, Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron.



LES ARCHIVES LE 3 MAI 2023

Avant l'intervention de Karim Boultache, les archives de la commune occupaient la totalité du grenier de la mairie, soit trois pièces. Mais cet ensemble, mal organisé, mal équipé et saturé, ne favorisait pas un classement ordonné et nécessitait parfois un long travail de recherche pour retrouver un document.

Beaucoup de boîtes d'archives s'empilaient au sol faute de place sur les étagères ce qui peut nuire fortement pour une bonne conservation dans le temps.

Une étude préalable pour établir un devis avait mesuré 140 mètres linéaires d'archives à trier, travail pour lequel 25 jours d'intervention étaient prévus.

L'archiviste a pointé des conditions de conservation très favorables, pas de traces d'humidité (souvent les trombones et agrafes sont rouillés) ni de champignons, pièces bien ventilées, mais quelques intrusions de volatiles qu'il faudra empêcher.

Ce travail ne portait pas sur les archives historiques qui avaient été triées, protégées et inventoriées à l'initiative de Jean Alègre et avec son aide active. Le travail qui avait été réalisé en même temps sur les archives administratives a fait gagner beaucoup de temps à l'archiviste du CDG12.

Après 20 jours de présence à la mairie, ont déjà été déjà passés 128 m, qui se répartissent en 75 m et 563 boîtes d'archives définitives à conserver, 8 m d'archives intermédiaires, à détruire plus tard, et 45 m d'archives à proposer à la destruction : pour ces dernières, les élus peuvent décider d'en conserver partie ou totalité.

Mais, si la commune décide la destruction, les archives départementales doivent obligatoirement valider ce choix.

Le travail sur les archives définitives ne se borne pas à un simple tri, répertoire ou reconditionnement. Le récolement se termine par la création d'une fiche dans un document Excel : avec le numéro de la boîte, son emplacement, sa thématique, ce qu'elle contient. Ainsi la recherche d'un document ou d'un dossier ne sera plus chercher une aiguille dans une botte de foin !



LES ARCHIVES LE 6 JUILLET 2023

Ce travail effectué devra se poursuivre de manière rigoureuse afin de pérenniser l'intervention de l'archiviste. Les agents et les volontaires parmi les élus seront sensibilisés à la problématique des archives, pour que le travail réalisé soit continué, les archives classées et enregistrées dans le fichier excel, un tri annuel effectué pour supprimer les documents inutiles (pub, brochure, etc), mettre en place un bordereau de sortie afin que toute boîte sortie soit remise à sa place, afin d'éviter toute perte de document et d'information.

Pour finir quelques aménagements seront nécessaires pour optimiser le rangement et faciliter la recherche d'un dossier : installation de rayonnages adaptés, rassemblement de toutes les archives dans une seule pièce qui ne devra contenir que des archives, éclairage correct et bureau adapté pour la consultation.

C'est une obligation légale pour une mairie de gérer avec soins ses archives, elles sont la mémoire d'une commune, de ses habitants de leur histoire.

KARIM BOULTACHE, L'ARCHIVISTE QUI OEUVRE À LA MAIRIE

Archiviste depuis 5 ans, il a 46 ans, 2 petites filles et habite St Jean Delnous, village proche de Réquista. Il a fait dans un premier temps des études d'histoire et validé en 2000 une maîtrise d'histoire Moderne à l'université de Toulouse le Mirail : les artisans du textile et de l'habillement en albigeois au XVII-XVIIIème siècle.

Désirant une reconversion professionnelle et ayant entendu parler du milieu des archives il est allé en immersion pendant 6 mois au service d'archives Départementales du Tarn à Albi.

Après ce premier contact fructueux il est reparti en 2018 sur les bancs de la fac Toulouse Jean Jaurès pour un master 2 «archives et images». Après avoir travaillé pour une société privée d'archivage auprès des communes en difficultés dans le traitement, le classement, la destruction, le conditionnement et la bonne conservation des archives publiques, il est arrivé dans l'Aveyron en 2021 pour remplacer au sein du Centre de gestion de l'Aveyron l'archiviste qui avait créé le service. Ils sont 2 archivistes au cdg12.



Ils interviennent principalement dans de petites communes rurales de l'Aveyron. Mais des communautés de communes ou de grosses agglomérations font appel à eux comme Rodez agglomération pour la régie déchetterie ou l'office de tourisme de Rodez.

Chaque année ils font une intervention lors de la formation des futurs secrétaires de mairie pour le cnfpt, et, pour la première fois, fait une campagne de sensibilisation auprès des élus à Rodez et à Millau avec l'association de maires de l'Aveyron

Écoutons-le parler de son métier : «J'aime dans ce métier son dynamisme ! Nous rencontrons des personnes différentes, des lieux différents, diverses problématiques et nous tâchons au mieux d'y répondre. L'alliance de notre solitude quasi quotidienne et la sensibilisation et la communication que nous apportons permet d'atteindre en ce qui me concerne un équilibre professionnel.

Outre le traitement des documents d'archives nous avons à cœur de sensibiliser le personnel afin que notre travail puisse être pérennisé. Nous avons comme projet d'investir l'archivage électronique. J'espère que nous pourrons d'ici l'année prochaine proposer des solutions. Notamment concernant l'arborescence. C'est-à-dire mettre en place au sein des communes un plan de classement uniforme qui soit validé par les archives Départementales et pouvoir le diffuser au sein des collectivités qui le souhaitent.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE FOUR À PAIN DE LA PAUSE

Ce four à pain a été construit il y a quelques années lors du mandat de Raymond Rebellac. Jusqu'à présent il est resté très peu utilisé, alors que cette belle réalisation peut permettre aux habitants du quartier de la pause en premier lieu puisqu'il est à proximité de chez eux et plus largement aux habitants de Najac et aux associations de créer des moments conviviaux et de partage.

Déjà quelques événements ont eu lieu, par exemple, il y a quelques semaines, un concert et des pizzas dans le four. Grand succès et, résultat, pas assez de pizzas!

Prenez bonne note que ce four à pain est communal, donc accessible à tous les habitants pour organiser un repas en famille, entre amis, mais aussi aux associations du village pour organiser et créer un événement public ou réserver à leurs adhérents.

La démarche est simple, il faut juste faire une demande à la mairie, son utilisation est gratuite, il faut juste veiller à tenir cet espace public propre et prévenir le voisinage de cet événement.

Il est important que Najac soit animé toute l'année mais aussi que la vie s'étire d'un bout à l'autre.



«SOULAGE EST SACRÉ, MOI JE TROUVE ÇA CATASTROPHIQUE...»

Du haut de ses 80 ans, souvent un brin provocateur, Pierre Prévost ponctue ses phrases par un rire, surtout quand il parle de ses sculptures fantasmagoriques et colorées, ces « plaisanteries » comme il les appelle, dont certaines ont pris place à Najac pour la première fois. Parisien d'origine, formé aux Arts-appliqués, il s'installe dans la région au milieu des années 70, poussé par le vent de liberté post 68.

Avec malice il décrit l'époque : « On a été bien accueillis, on a acheté des baraques 3 francs 6 sous, et on alimentait les discussions de village ! »

Une fois à la campagne, le jeune artiste prend conscience que « tout le décorum parisien n'avait pas de sens ici ». S'il passe malgré tout par la case d'artiste sculpteur au sens classique exposant dans des galeries, la découverte de l'extérieur constitue pour lui une révélation : « Dehors, pas de format imposé et on expose pour tout le monde, le passant, le populaire...un public très varié et complexe à la fois ». Car pour Pierre Prévost, l'art ne doit pas être un faire-valoir pour une élite soit-disant éclairée, mais un langage concret qui parle à tous.

Et comme pour finir de se débarrasser de la valeur de l'art, il se tourne vers les objets du quotidien mis au rebut, qu'il récupère, accumule, assemble et détourne à sa manière, si reconnaissable. Les créations de Pierre Prévost alimentent aujourd'hui un grand bestiaire d'animaux expressifs, dans lesquels chacun pourra reconnaître des objets familiers, mais aussi et surtout tout le plaisir que l'artiste prend à créer.

L'exposition de Pierre Prévost est visible à la Conciergerie et sur ses abords, jusqu'au 31 août.



LE PIANO DE LA CASA

Musiciens en herbe ou confirmés !

Le piano qui dormait sous la salle des fêtes est disponible à La Casa. C'est la salle des jeunes qui est au Presbytère.

Les jeunes en profitent, mais si d'autres personnes veulent aller jouer, c'est possible de l'organiser. Appelez Laurence au 06 20 63 95 79.



LOS GRIFOLS DE NAJAC

Le terme occitan de « grifol » (prononcé grifoul) est très répandu en Occitanie pour désigner une "fontaine publique jaillissante" selon la définition que donne le dictionnaire pour le français « griffon ».

Les deux termes ont une même origine greco-latine désignant l'animal fabuleux servant d'ornementation aux conduits d'évacuation de l'eau.

A Najac, celui du Borguet, Bourgue, célèbre à bien des égards, daté de 1344, orné d'inscriptions en occitan mentionnant les « cossols » consuls qui l'ont fait réaliser, avait failli perdre son nom occitan.

Il y a une trentaine d'année car on avait baptisé le lieu « place de la fontaine ». Mais depuis le terme historique s'est maintenu dans l'usage. Il en va de même pour le « grifol del Barri » célèbre pour le récit de « l'ase que beuguèt la luna ».



Il serait préférable de conserver le nom historique de « barri », et de réserver celui de « faubourg » au quartier hors les murs.

Le principe du maintien des noms historiques s'impose dans un Pays d'art et d'Histoire, et plus particulièrement à Najac, bourg occitan par excellence.

FLASH INFOS

2^e édition du forum des associations

Tout comme l'an passé, le forum des associations aura lieu le deuxième week-end de septembre. Le samedi 9 septembre toute la journée de 10h00 à 18h00.

L'an passé 25 associations étaient présentes nous souhaitons la même fréquentation cette année voire mieux.

Des animations sont prévues par les diverses associations du village, avec un repas le midi et une «auberge najacoise» le soir (tout le monde apporte de quoi grignoter pour un repas convivial)

Le programme des animations et l'affiche en cours de réalisation et sortiront courant de l'été.

Arbres, haies et paysages d'Aveyron AHP12

Suite à la plantation par la commune de Najac d'une haie champêtre aux abords du VVF des Hauts de Najac à l'automne 2021, l'association Arbres, Haies et Paysages d'Aveyron (AHPA) s'est rendu sur site afin de vérifier l'état de végétation des arbustes mis en place. Malgré un été 2022 caniculaire mais durant lequel 2 irrigations ont été effectuées, 131 plants (sur les 141 plantés) ont résisté, soit un excellent taux de reprise de 92%. AHPA s'engage à remplacer les plants manquants à hauteur de 10% de pertes; de jeunes plants de troènes et d'églantiers vont donc combler les quelques trous dans la haie l'hiver prochain.



Que vous soyez déjà monté sur scène ou non, que vous ayez 10 ou 100 ans, amateurs ou non, petits et grands... si vous avez envie de participer à une belle aventure théâtrale unique et joyeuse, rejoignez-nous ! Cours de théâtre proposés à l'année pour la création d'une nouvelle œuvre théâtrale autour de la Maison du Gouverneur. Renseignements et inscriptions, Lydia BOUDOIRE (metteuse en scène), 07 68 82 18 67 ou lydia.boudoire@laposte.net
Tarif : 100€ / personne, répétition un dimanche par mois

Transformons ensemble le surplus des maraîchers bio

A Najac pour cet été, un projet de valorisation de fruits et légumes par des habitants de la commune et des environs.

L'été est là et son abondance de fruits et de légumes.

Un groupe d'habitants aimerait mettre en commun leurs savoir-faire, leurs recettes pour faire des provisions pour l'hiver avec les surplus des maraîchers bio. Ce serait aussi l'occasion d'échanges conviviaux entre les générations.

Un espace de transformation est envisagé et serait accessible tous les lundis à partir de début août.

Que vous soyez expérimenté.e.s ou non en transformation, si vous êtes intéressé.e.s par ce projet, ce groupe d'habitants vous invite à envoyer un message par mail à conserverie.najac@gmail.com ou un sms avec votre nom au 06 71 71 13 57.



Réunion publique le vendredi 29 septembre à 20h

L'équipe municipale convie tous les habitants de Najac à une réunion publique le vendredi 29 septembre à 20h à la salle des fêtes.

Cette réunion permettra de vous présenter les dossiers en cours et nous pourrions évoquer ensemble les questionnements, les envies, les urgences pour continuer à construire ensemble Najac.

Qu'es aquò Solution du proverbe précédent:

La neige du mois de février (qui protège du gel, et irrigue en fondant) vaut une fumure. Celle de mars est bonne pour le blé, celle d'avril lui est nuisible...

La cantine est ouverte aux aînés

Comme cela a pu se faire avant la crise sanitaire de 2020-2021, la cantine va de nouveau ouvrir ses portes aux aînés dès la rentrée de septembre. Antonia, notre nouvelle cuisinière, proposera ses délicieux repas aux personnes âgées de plus de 65 ans qui souhaitent manger sur place, au prix de 6,50 euros.

Ce sera l'occasion de susciter des échanges entre les générations. Un maximum de 6 personnes par jour pourront bénéficier de ce service. Les réservations devront être faites au plus tard la veille avant midi auprès d'Antonia (sur place ou en appelant la mairie).

la maison du gouverneur recherche comédiens, figurants, bénévoles

LE NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EST EN PRÉPARATION

Le 22 mai vous étiez nombreux à assister à la réunion publique de présentation du nouveau dispositif de collecte des ordures ménagères.

Celui-ci se met en route progressivement, piloté par la communauté de communes.

Rappelons que l'un des objectifs est la maîtrise de coûts de ce service qui ne cessent de croître de façon exponentielle en agissant sur les coûts de collecte et de traitement des déchets.

Augmentation des coûts de transport, de traitement des déchets, mais également des taxes prélevées par l'Etat : le coût de traitement de la tonne des ordures ménagères passera de 17€ en 2021 à 65€ en 2025.

Des mesures sont donc nécessaires et la décision communautaire a été prise de diminuer les points de collecte, d'en modifier le principe avec l'agrandissement des collecteurs et la diminution du nombre de rotations, passer à la collecte robotisée tout en encourageant le compostage individuel ou collectif.

Sur le territoire de la communauté de communes le poids moyen d'une poubelle noire à l'année par habitant est de 209 kg en 2022, l'objectif est d'arriver à 145 kg d'ici 5 ans.

Sur notre commune huit points de collecte sont prévus :

- D47 au niveau du cimetière de la Salvétat des Carts
- D39 au niveau du cimetière de Mazerolles
- Promenade de la Rivière près du Pont St Blaise
- D39 près du Pont de la Frégère
- D39 route de la Gare (au niveau de la zone 30)
- D39 en haut de la rue Lapeyrade
- D239 Avenue de St André parking de Lavernhe
- Carrefour Cassagnes/Puechguier

Les plateformes ont été stabilisées, chacune contiendra 3 ou 4 colonnes en fonction de l'emplacement accueillant ordures ménagères, matières recyclables et verre.

Une colonne recevant les cartons sera positionnée sur le parking de Lavernhe Avenue de Saint André.

Vous avez constaté que depuis quelques mois les sacs jaunes ne sont plus fournis. Il sera distribué à la place, pour chaque foyer, un cabas (réutilisable) permettant de stocker les plastiques à la maison pour les déposer ensuite dans la colonne appropriée.

La distribution (gratuite) de ces cabas se fera à compter du lundi 10 juillet à l'Agence Postale Place du Sol Del Barry du lundi au samedi de 9 h à 12 heures. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile. La dotation par habitant est la suivante : 1 sac cabas pour les foyers jusqu'à 4 personnes et 2 sacs cabas au delà. Sont concernés les résidences principales et secondaires, gîtes et chambres d'hôtes. Il est également prévu des cabas pour les associations.

Dans le même temps nous vous invitons à installer partout où cela est possible des composteurs individuels qui permettront de limiter les dépôts de matière organique (poubelle noire).

Dans le bourg nous réfléchissons avec un groupe d'habitants volontaires à la mise en place de plusieurs containers collectifs. Si vous êtes intéressés pour participer à cette mise en place faites-vous connaître auprès de secrétariat de la mairie.

Les « écopoints » (ces containers dans lesquels nous viderons nos poubelles) seront déployés courant du dernier trimestre 2023. L'année 2024 sera une année de test et d'observation sur la quantité des déchets collectés.



**COLLECTE DES DÉCHETS
CRÉATION DES ÉCO-POINTS**

**QUEST AVEYRON
COMMUNAUTÉ**

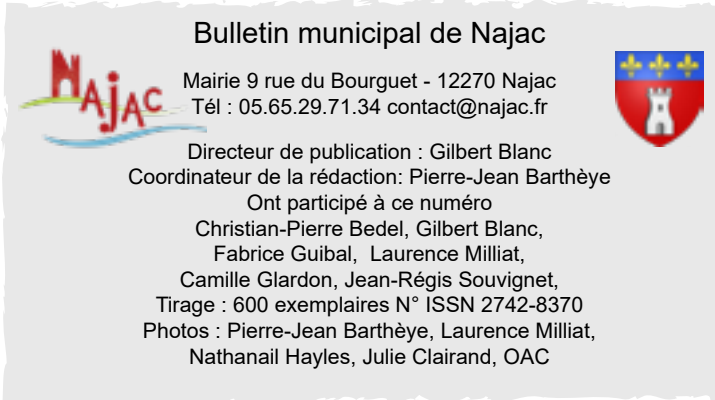
TOUS les emballages et les papiers se trient !

**EN 2023, FINI LE SAC JAUNE,
VOICI LE CABAS DE TRI**

**DISTRIBUTION POUR LES
HABITANTS DE NAJAC**

A partir du 10 juillet 2023
À l'Agence Postale Place du Sol Del
Barry de 9h à 12h du lundi au samedi
Se munir d'un justificatif de domicile

ouestaveyron.fr



Bulletin municipal de Najac

Mairie 9 rue du Bourguet - 12270 Najac
Tél : 05.65.29.71.34 contact@najac.fr

Directeur de publication : Gilbert Blanc
Coordinateur de la rédaction: Pierre-Jean Barthèye

Ont participé à ce numéro
Christian-Pierre Bedel, Gilbert Blanc,
Fabrice Guibal, Laurence Milliat,
Camille Glardon, Jean-Régis Souvignet,
Tirage : 600 exemplaires N° ISSN 2742-8370
Photos : Pierre-Jean Barthèye, Laurence Milliat,
Nathanail Hayles, Julie Clairand, OAC